

nue par un officier public de l'endroit où est faite la procuration, conformément à l'article 1220 du Code civil de la Province de Québec.

FORMULE « 000. » — (Article 6100 S. R. P. Q.)

De la part de la compagnie.....
demandant sous la loi concernant les corporations commerciales et les compagnies à fonds social étrangères, la permission de faire des affaires dans cette province.

Je..... étant dûment assermenté dépose et dis : —

1° — J'ai pris connaissance de la requête annexée dont les allégués sont vrais au meilleur de ma connaissance.

2° — La compagnie..... est constituée de manière à remplir les obligations qu'elle peut contracter dans la Province de Québec.

3° — Dix pour cent, au moins, de son capital autorisé a été souscrit et payé.

4° — Le nom de la compagnie n'est pas celui d'une autre compagnie constituée ou non en corporation ; il ne peut être confondu avec celui d'aucune autre compagnie ou société, et il n'est pas inadmissible pour des raisons d'intérêt public.

Et j'ai signé

.....

Assermenté devant moi, à
 ce..... jour de..... 191.

FOR

I

Req

A S
 vince de

La r
 ment : —

Les
 patentes (de Québec
 autres pe
 compagni
 ou sous te
 nable ;

Les s
 nom corp
 tuer la cor
 tif d'aucu
 tuée en ce
 dre avec q
 ment inad

Vos r

Les of
 est demandé

Le sièq

Le mo